



# Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-FAPT

Trimestriel n° 64 - Octobre 2014 - 4€

## Sommaire

40<sup>e</sup> anniversaire de la grève  
de 1974 pages 2 à 6



Les PTT, la guerre 1914-1918  
et le syndicalisme postal  
pages 7 à 9

Les luttes dans les PTT pendant  
la guerre de 1914-1918  
pages 10-11

Politique des cadres syndicaux  
page 12

Mise en place de l'activité cadre  
page 13

Commémorations !!  
pages 14-15

Notes de lecture  
page 16

**Institut  
d'Histoire Sociale  
CGT-FAPT**

Siège social : 263, rue de Paris  
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00  
Fax 01 48 59 25 22



## Le billet

### Renforçons le rapport de force

Dans quelques jours, des élections professionnelles vont avoir lieu à la Poste et à Orange. Tous les secteurs sont concernés. Elles vont se dérouler dans un contexte où les atteintes au droit au travail, au travail lui-même, sont nombreuses ainsi que la remise en cause des acquis gagnés de hautes luttes.

Dans une telle situation, le rapport de force devient décisif. Cela a déjà été le cas dans l'histoire !

C'est ainsi que le 9 mars 1977, lors des élections, après trois années de pilonnage giscardien tendant à semer des illusions, des doutes, la résignation et surtout l'opposition à toute forme de lutte, la CGT confirme sa 1<sup>re</sup> place avec 41,55% (plus 9500 voix). Parallèlement, le vote pour le renouvellement du conseil fédéral de la Fédération Nationale des Restaurants PTT plaça la CGT largement en tête avec 47,77% des voix. Ce résultat supérieur à celui obtenu aux CAP s'explique par la forte implantation de la CGT dans les grands services où existent des restaurants administratifs.

En 1980, nouvelles élections, le pilonnage de la droite et le refus des réformistes d'engager des luttes s'accroissent (1), la CGT ne recule que de 2,65% (38,9%). Ce qui fait dire à Louis Viannet alors secrétaire général de la fédération "qu'en dépit des efforts convergents contre nous, de l'affrontement de classe de haut niveau, ils ne sont pas parvenus et ne parviennent pas à modifier le rapport de forces".

L'histoire des années 1980 montre que même confrontée aux plus grandes difficultés, l'enracinement de la CGT (nous fêterons ses 120 ans en 2015) permet d'être à l'initiative des luttes. Mais il est clair que plus son influence -qui se mesure par des élections- est grande, plus elle a les moyens de peser pour le rassemblement et l'action.

C'est dire que le vote CGT dans quelques jours est un immense espoir pour tous et toutes. Hier, aujourd'hui, demain, c'était, c'est, ce sera déterminant pour les luttes à venir et les succès revendicatifs.

**Thérèse FRANÇOIS.**

1. Histoire de la Fédération CGT des PTT de 1945 à 1981, page 540.

# 2014 : 40<sup>e</sup> anniversaire d'octobre-novembre Des éléments d'ana

*En lien avec l'article précédent sur l'appréciation des résultats de la grève, dont cet acquis important concernant les crédits sociaux qui feront un bond considérable suite à 1974, nous allons nous intéresser à trois éléments structurants de ce mouvement. Il y a tout d'abord la dimension de la syndicalisation dans la Fédération. Ensuite, directement liée à la première, celle de l'organisation de la Fédération au service d'une démarche revendicative. Et enfin, la question du rapport au politique.*

## Le niveau élevé de la syndicalisation.

Le fait d'avoir un syndicalisme de syndiqué-e-s contribue à la maîtrise par la Fédération de cette longue grève sans imposer « d'en haut » des décisions, mais favorise au contraire sa conduite démocratique et décentralisée dans les services. Pour l'expliquer, il est utile de revenir sur l'après mouvement de 1968 et les enseignements de la Fédération. Dans « Le Militant des PTT » de février à septembre 1969, les articles de Martial Redon sous le titre : « Donner à la section syndicale sa pleine capacité d'action »<sup>(1)</sup>, expriment bien la volonté de la Fédération sur la priorité à donner à la section syndicale. Martial Redon (secrétaire général adjoint de 1957 à 1969) plaide pour la participation active et consciente de tous les syndi-

qué-e-s à la vie du syndicat. Il revient aussi sur cette particularité de la profession constituée de nombreuses catégories, de la diversité du personnel où tous les courants de pensée et d'opinion sont représentés, pouvant générer des conflits entre collègues, voire à l'intérieur de l'organisation syndicale.

En toute circonstance, il recommande de faire appel à l'avis des syndiqué-e-s. En vérité, il préconise un fonctionnement démocratique de la section syndicale qui prenne en compte les aptitudes de chacun-e pour une participation du plus grand nombre de militant-e-s à l'activité.

Sans, pour cela, que la Fédération cherche à imposer ou à corseter un modèle national de section syndicale. Ces écrits visent à montrer, que, par son activité, la section syndicale permet de « partir du particulier pour aller au général tant pour les revendications que pour l'action », tout en intégrant cette singularité catégorielle de la profession.

En réponse à la bataille idéologique, il s'attache surtout à demander aux militant-e-s de faire de la propagande notamment parlée (la plus efficace), d'écrire des

tracts, d'organiser la diffusion de la presse syndicale. Comme nous le dirions aujourd'hui, il prône une communication de proximité.

## L'effort collectif de toute l'organisation à faire de la syndicalisation le pivot de la démarche revendicative.

Imprégnée par cette démarche, la Fédération s'attache à sa mise en œuvre. Avant l'été 1973, une journée d'étude de la CE Nationale élargie est consacrée aux questions d'organisation, de renforcement et d'amélioration de l'activité de toute la Fédération.

Louis Viannet, alors secrétaire général adjoint, y définit la ligne de force : avoir des sections syndicales fortes en adhérents, vivant au plus près des syndiqués, capables de défendre toutes les revendications, de la plus petite à la plus grande, particulière ou générale, servant de support essentiel à toute l'activité de la CGT, mais parallèlement soucieuse de montrer le lien entre revendications particulières et luttes générales, difficultés particulières et politique générale.

Il souligne trois spécificités de la Fédération à prendre en compte : - l'entreprise PTT est un tout - l'introduction au plus profond de la corporation de la bataille idéologique - l'arme irremplaçable des syndicats départementaux et des commissions de catégories.

Il stipule que les efforts pour rapprocher l'activité syndicale des syndiqué-e-s ne relèvent pas de la seule responsabilité de la section syndicale mais nécessitent à tous

les niveaux un style de travail allant dans le sens de cette recherche.

Deux principaux obstacles sont néanmoins relevés pour le développement des sections syndicales :

- la tendance à considérer que l'activité essentielle de la section syndicale se limite à la défense des revendications locales,

- le double danger que des sections syndicales se coupent du syndicat départemental ou à l'inverse que certains syndicats ne s'occupent plus des sections au prétexte qu'elles fonctionnent bien.

Cette volonté de construire une Fédération en prise avec la réalité du terrain dans toute sa diversité territoriale et catégorielle est la préoccupation de son premier dirigeant, Georges Frischmann (Secrétaire général de la Fédération CGT des PTT de 1950 à 1979).

Veiller en permanence à l'imbrication des revendications exprimées dans les services et les catégories avec celles qui unissent l'ensemble de la profession, et en même temps agir pour la prise en compte des exigences revendicatives communes à tous les salarié-e-s est une constante dans la démarche de la Fédération. Elle souligne aussi sa portée politique.

Tout en laissant le soin à la Fédération CGT des PTT d'organiser le mouvement, la Confédération est présente dans le conflit en apportant son soutien à la grève et en travaillant avec les autres fédérations de la CGT à son élargissement à partir des revendications spécifiques et des revendications convergentes.

Pour l'illustrer, citons cet extrait d'un article de Henri

## Le relais

15<sup>e</sup> année de parution - Trimestriel 4€  
Directeur de la publication: Bernard Bauche  
Rédaction administration: 263, rue de Paris,  
case 545 - 93515 Montreuil Cedex



4<sup>e</sup> trimestre 2014  
Dépôt légal à parution  
CPPAD N° 0912 681018  
Chevillon Imprimeur, 89100 Sens



# re de la grande grève 1974 dans les PTT lyse de cette grève.

Krasucki, secrétaire de la CGT à cette époque<sup>(2)</sup> : «Ce mouvement impressionnant d'une si grande Administration a nécessairement une portée générale.

Et d'abord en matière de services publics...

La CGT n'a cessé d'en souligner la dégradation due au refus de lui fournir les moyens nécessaires et d'abord en ce qui concerne les êtres humains. Si la Poste marche mal, c'est parce qu'il n'y a pas assez de monde dans les principaux services pour faire face au trafic.

Et c'est aussi parce que les personnels, dont on exige souvent qu'ils aient un bagage de connaissances, des diplômes, sont parmi les plus mal payés. En défendant leurs revendications et en réclamant

les effectifs nécessaires, les postiers défendent certes leurs conditions de travail et d'existence, ils défendent en même temps l'intérêt du public...

Les revendications des postiers peuvent trouver satisfaction dans le cadre du budget des PTT. Il n'en reste pas moins qu'elles rejoignent les plus urgentes que pose l'ensemble des travailleurs : pouvoir d'achat et emploi. L'acharnement à refuser toutes mesures sérieuses dans ces domaines vise bien au-delà des postiers, tous les autres travailleurs...

Par leur lutte, les salariés des PTT ont fait voler en éclats le mensonge des promesses touchant le pouvoir d'achat, le plein emploi, sans parler de la prétendue réforme de l'entreprise.

Ils ont aussi contribué au développement des luttes revendicatives d'envergure, tant dans les services publics et nationalisés que dans le secteur privé...

Si l'unité de la masse des postiers et des fédérations CGT, CFDT et FNT est la caractéristique principale de cette grève, elle a fait ressortir aussi la malaisance des accords séparés, des contrats salariaux ou rabais conclus avec les organisations représentant une minorité des personnels...

Mais le pouvoir (comme le patronat) peut utilement méditer sur le fait que lorsque les travailleurs n'en voulaient pas, il n'y a pas de signature qui tienne...

Le tiers du personnel des PTT est composé de femmes.

Elles représentent également le tiers des grévistes et se sont battues avec fermeté et courage aux côtés des hommes, leurs collègues, et leurs organisations syndicales.

Mais madame le Ministre de la condition féminine, qui avait inauguré son ministère justement en s'intéressant aux postières, est devenue muette lorsqu'il s'est agi des choses sérieuses !...

Les jeunes postiers que certains ont présentés comme des marginaux et qui constituent une grande masse de la profession ont fait preuve d'une combativité enthousiaste. Leur dynamisme s'est parfaitement allié à l'expérience de leurs aînés...

Voilà bien un ensemble de considérations qui sou-



Meeting du 26 novembre 1974 à la Bourse du Travail de Paris

ligne la portée de cette lutte au-delà des seuls postiers. Les travailleurs des PTT, en luttant pour leurs intérêts directs ont rendu également service à la classe ouvrière toute entière».

Ces éléments d'analyse développés par Henri Krasucki sur cette grève de 1974 (il faut entendre par « Postiers » l'ensemble des personnels des PTT), expriment clairement la hauteur des enjeux dans l'antagonisme de classe.

Ils dévoilent également l'évolution sociologique du salariat dans les PTT. La place des jeunes dans l'action syndicale et cette question de l'application réelle de la démocratie syndicale font l'objet de réflexions approfondies dans toute la CGT.

Sur ce point, dans le débat au CCN de la CGT des 12 et 13 juin 1974, Georges Frischmann dira : « à mon avis la plus grande chose que l'on doit toujours penser dans ces questions d'organisation, de renforcement des rangs de la CGT, d'amélioration de son fonctionnement, est, et restera, tant que nous serons dans ce régime, la même : la grande difficulté d'être un syndicalisme de classe et de vouloir en faire un syndicalisme de masse ! ».

Ce qui n'empêchera pas la Fédération de progresser en nombre d'adhérent-e-s du début des années 1960 jusqu'à la fin des années 1970.

## Le rapport au politique.

L'environnement politique n'est jamais anodin, plus encore dans les périodes où se déroule un conflit social majeur.

Les services publics sont dans le collimateur de la politique des gouvernements, et singulièrement le service public des PTT (rapelons la grève massive du 25 mai 1973).

Le mouvement de l'automne 1974 dans les PTT et la rapidité avec laquelle il s'est propagé, est à mettre en rapport avec cette pratique syndicale décrite précédemment.

Elle s'avère efficace, parce qu'elle s'appuie sur des forces organisées en phase avec les réalités quotidiennes, mais aussi capable de porter en termes de masse, les grands enjeux revendicatifs professionnels et interprofessionnels.

Si la Fédération s'est pleinement impliquée, comme toute la CGT, dans la campagne du programme commun de la gauche avec l'espoir du changement, elle a probablement mieux absorbé le choc de la déception après l'élection présidentielle de mai 1974.

On peut mentionner ici l'intervention de Georges Séguy, secrétaire général de la CGT, au CCN de la fin de l'année 1974 : « Sans doute, la grande bataille de l'élection présidentielle qui frôle la victoire, a laissé de-ci, de-là, l'impression

qu'en dehors de changements décisifs, il n'y a pas grand-chose à attendre de l'action syndicale.

Ce sentiment est malsain, il doit être combattu et il peut l'être, d'autant plus facilement qu'il est contredit par les faits récents.

Il est contredit par la grève des PTT même si tout n'a pas été réglé sur le plan revendicatif – car nos camarades transportaient finalement toutes les revendications salariales de toute la fonction publique et de tout le secteur nationalisé – il n'empêche que leur action ne restera pas sans lendemain sur le plan revendicatif ».

Cet aspect du rapport au politique, et en particulier du positionnement de la CGT sur le programme commun, revient souvent dans l'analyse de 1974.

Par exemple, Elyane Bressol (présidente de l'IHS de la CGT), en référence à ce CCN de la fin 1974, précise : « Les interventions tournent autour de la nécessité de l'engagement de la CGT en faveur du programme commun, et comme allant répondre à toutes les revendications.

Cette idée était moins forte dans les PTT pour deux raisons, d'abord parce qu'on était ciblé par le gouvernement par le démantèlement, et aussi parce que nous avions déjà travaillé sur le revendicatif, alors que dans de nombreux secteurs CGT d'autres professions, ce

n'était pas tout à fait pareil pour de multiples raisons ».

Ces appréciations ne signifient pas non plus que la Fédération ait été exempte d'insuffisances ou de lacunes dans le contexte du moment.

Dans ses conclusions au colloque de Lyon, Alain Gautheron (secrétaire général de la Fédération de 1998 à 2004) confie : « La CGT se disait indépendante et sa conduite de la grève de 1974 le prouve, mais dans le même temps, son rapport au politique et au programme commun en réduit la portée ».

Cependant, et c'est sans doute la donnée essentielle à retenir, 1974 a contribué à mettre en valeur la place capitale du syndiqué-e dans la lutte contre le capital.

Cette grève historique dans les PTT<sup>(3)</sup> restera un marqueur indélébile sur l'éclairage des enjeux, la compréhension des objectifs et méthodes des différents protagonistes de l'affrontement service public/privatisation, toujours de pleine actualité.

**Patrick BOURGEOIS**

1. Histoire de la Fédération CGT des PTT 1945-1981 p. 338-339.

2. Article reproduit dans le journal de la Fédération de décembre 1974 n°155.

3. La grande secousse (Pages d'histoire sur la grève de 1974 aux PTT - Colloque et témoignages - Lyon, 17 juin 2004).

Le thème des journées d'étude de l'été 2014 de la Fopt-CGT était bien sûr « La grande grève des PTT de 1974 ». Le 2 juillet à Courcelles avec 40 participants (BF, SD, IHS) ; le 28 août à Montreuil, ils étaient 38 ; le 14 octobre, c'est la région Ile de France qui a réuni plus une trentaine de militants.



La soirée de l'été d'août 2014 animée par P. Bourgeois



# 1974 : L'histoire telle qu'on la raconte !

Dans son livre<sup>(1)</sup> qui retrace sa vie politique, Pierre Lelong secrétaire d'Etat, au moment de la grande grève des PTT d'octobre-novembre 1974 (page 228) aborde l'après grève au début de l'année 1975...citons :

« J'organise seulement un déplacement à Dijon (calme région bourguignonne) pour une reprise de dialogue avec les syndicats à l'échelon régional, que j'espère moins factice qu'au niveau national. Ce déplacement a lieu dans la troisième semaine de janvier. Une petite manifestation est organisée autour de la préfecture. Je la contourne pour rejoindre la trop petite salle où le préfet a réuni les représentants des différents syndicats. En arrivant, je salue chaque délégué syndical d'une poignée de main.

Le représentant de la CGT la refuse. Je marque ma réprobation : nous sommes tous français et républicains ; il est paradoxal de venir discuter avec un ministre, par ailleurs élu du peuple, et de refuser la main tendue. La réunion se déroule ensuite dans un climat normal, et je repars pour Paris dans la soirée avec le sentiment que tous comptes faits la glace a été brisée et le déplacement positif. Mais le préfet Deleplanque, peu habitué à mon style, envoie immédiatement au ministre de l'Intérieur un rapport très critique (je ne me souviens plus du canal par



Le préfet de la Région Bourgogne, le Secrétaire d'Etat aux P.T.T Pierre Lelong

lequel je l'ai su), qui sera transmis au Président, et qui conduit alors à penser que je ne suis plus en mesure de poursuivre un dialogue avec les syndicats. De ce déplacement à Dijon daterait sa décision d'accepter qu'il soit mis fin à mes fonctions». A la mi-janvier Chirac me demande de passer le voir.

Il me dit : « Je vais essayer de te sauver. Ne me complique pas les choses et abstiens-toi de toute déclaration à la presse ou à la TV ».

1. « Une expérience Française » 50 ans au cœur de la République-France Empire éditions.

## Pour Pierre Lhomme, Monsieur Lelong prend quelques libertés avec la réalité !

« Fin janvier 1975, la grève d'octobre novembre 74 est toujours dans toutes les têtes des agents des PTT, surtout qu'une majorité d'entre eux viennent de recevoir leur feuille de paye de janvier, amputée de retenues pour grève ! Pas surprenant dans ce contexte que plusieurs centaines de manifestants se rassemblent devant la Préfecture, à l'appel de toutes les organisations syndicales sauf FO, pour accueillir comme il se doit M. Lelong.

Il fait savoir par son Cabinet qu'il dispose d'une heure pour recevoir les syndicats, séparément.

Cela fait donc de 10 à 12 minutes par organisation. Il reçoit FO en premier, pendant ...55 minutes ! Il reste donc 5 minutes pour tous les autres !

La CGT est reçue après FO. Dans la petite salle dont fait état M. Lelong, les autorités sont alignées à droite de l'entrée, Ministre, Préfet, Directeurs régionaux Poste et Télécoms.

Secrétaire régional CGT et conduisant la délégation, j'entre le premier. Le Ministre me tend la main. Je l'ignore et passe tout droit, tout en voyant du coin de l'œil son bras s'allonger dans le vide. Un Directeur Régional m'interpelle : « Monsieur Lhomme, Monsieur le Ministre vous tend la main ! ».

« J'ai vu, mais nous ne sommes pas venu pour échanger des politesses, nous sommes venus pour négocier les revendications du Personnel ».

Le Ministre fait un bond, vocifère, hurle : « Foutez moi ces gens dehors ! ». Les journalistes, nombreux, viennent en courant pour savoir ce qui se passe. Le Préfet, M. Deleplanque, plutôt menu, essaie de pousser vers la sortie ma camarade Odette, mais sans réussir à la faire bouger d'un centimètre. La délégation CGT quitte la salle. La réception des syndicats est terminée. La presse locale et nationale (Le Monde, le Canard Enchaîné) relate cette anecdote. J'apprends à travers le livre de Monsieur Lelong qu'elle a peut-être joué un rôle dans la fin de son mandat ministériel....»



Pierre Lhomme

# Témoignage de Pierre Lhomme

## Secrétaire régional à Dijon

Pour ceux qui ont vécu octobre/novembre 1974, il y a bien sûr une multitude de souvenirs, d'anecdotes. En ce qui me concerne, il y en a trois qui m'ont particulièrement marqué : l'appel à la reprise du travail de FO, la journée interprofessionnelle du 19 novembre, et le jour de la reprise. Depuis la fin de la nuit du 5 au 6 novembre, dans tous les piquets de grève, le bruit courait d'un possible « lâchage » de FO.

Le rassemblement quotidien prend donc une importance particulière ce 6 novembre. La mobilisation est générale. En vue d'un vote, nous prenons des dispositions pour compter les présents : 813 ! du jamais vu à Dijon, ni avant, ni depuis.

La Bourse du Travail est trop petite. Les grévistes sont partout, couloirs, escaliers... Sylvain Morizot, secrétaire départemental CGT assure la Présidence du meeting. Premier intervenant, Paul Richond, pour FO. Richond est l'homme orchestre de FO : secrétaire régional PTT, secrétaire général de l'UD, président d'une caisse de sécu...

Mais pour le personnel des PTT, il est un illustre inconnu : personne ne l'a jamais vu dans les services depuis des années.

Nous l'avons su par la suite, il y avait eu un débat assez vif et de nombreuses réticences parmi les militants FO, pour que ce ne soit pas lui qui intervienne ce jour là. Ils connaissaient et appréhendaient son style provocateur. Ils n'ont pas été déçus !

La salle est « bouillante ». Richond prend la parole et s'exclame « Nous avons vu à cette tribune Lhomme de la CGT faire des moulinets avec ses grands bras... ».

Moment d'interrogation dans la salle, puis une véritable broncha ! Pendant que Richond continue et tente d'expliquer dans le brouhaha la position de FO, je glisse à Denis Tonnerre, secrétaire régional CFDT (il est devenu ensuite secrétaire général de la Fédération CFDT PTT), « Je vais dire que Lhomme de la CGT fait peut être des moulinets avec ses grands bras, mais lui est depuis le début du mouvement avec le personnel, dans les piquets de grève, et lui s'est déclaré gréviste dès le premier jour, contrairement au secrétaire régional FO ».

Tonnerre me répond « Ne déconne pas. Je ne suis pas en grève non plus ! ».

Raison de plus pour moi de ne rien changer à mon intervention..Richond a du mal à terminer. Des cartes FO sont déchirées.

Quelques unes sont converties dans la foulée en cartes CGT. Le secrétaire départemental FO pleure à chaudes larmes.

Je dis à Richond : « on va te faire sortir par une porte arrière, sinon tu risques de prendre un mauvais coup ».

Réponse de Richond : « c'est tout ce que je souhaite ! ».

Il a quitté la salle sans problème, ce qui n'a pas empêché dès le lendemain la sortie d'un tract FO dans un département voisin affirmant qu'il avait été agressé. « FO, qui condamne ces méthodes intolérables, invite ses militants à ne plus participer à la direction du mouvement actuel aux cotés de ces calomnieux ».

Quelle journée !!!

\*\*\*\*\*

Le deuxième souvenir concerne la journée interprofessionnelle du 19 novembre. Le 18, à 10 heures du soir, le téléphone sonne.

C'est Marcel Pillet qui assure la permanence à la fédération. « où en êtes vous à Dijon pour demain ? »

En vérité, nous n'en sommes nulle part !

Marcel me secoue, me demande « au nom de la Confédération », d'appeler le secrétaire d'UD et de faire en sorte que tous les militants du département soient sur le pont dès le 16 au matin ! Je sors le secrétaire d'UD de son lit.

Nous nous retrouvons tous les deux à la Bourse. Rédaction et tirage en masse d'un tract, appels téléphoniques toute la nuit à tous les militants de l'agglomération, leur demandant de venir chercher les tracts le matin avant d'aller au travail.

A partir de 5 heures du matin, ça commence à défilé.

Initialement, il n'y avait rien de prévu.

Le 16 après midi, nous nous sommes retrouvés à 10 000 pour manifester dans les rues de Dijon, et

j'ai eu l'honneur de prendre la parole et d'entonner l'Internationale, juché sur un camion EDF. ...

\*\*\*\*\*

Et pour finir, le jour de reprise. Depuis un mois, la Bourse du Travail était une véritable ruche.

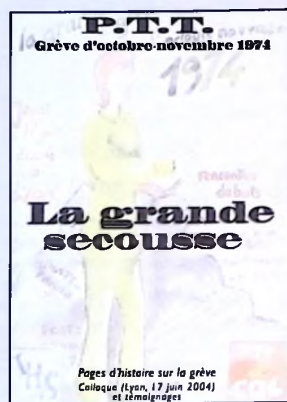
Chaque jour, y compris les dimanches, se succédaient les réunions du collectif militant CGT, puis des adhérents CGT, et ensuite le meeting quotidien, avec souvent une manif dans les rues de Dijon.

Et le jour de la reprise, la Bourse est désespérément vide !

Un vide horrible !

Je me retrouve seul dans cette grande salle !

Des sanglots sont montés, mais pas de désespoir : de rage...



Prix 10€

À commander à  
ihs.cgt.fapt  
Case 545

93315 MONTREUIL  
Cedex



# Les PTT, la guerre de 1914-1919 et le syndicalisme postal

Certains lecteurs vont croire à une faute de frappe en lisant 1919 pour date de fin de la guerre. Mais non ! Si l'armistice est signé le 11 novembre 1918, ce n'est qu'en 1919 que la démobilisation a lieu, voire même en 1920. De même la dernière liste du Livre d'or des PTT, agents morts à la guerre, ne paraît qu'en janvier 1920.

## Le Livre d'or des PTT, un tableau d'honneur

Par une circulaire du 22 novembre 1914<sup>(1)</sup>, le ministre du Commerce, de l'Industrie et des PTT Gaston Thomson, annonce que « 15 000 agents, sous-agents et ouvriers des PTT ont été versés dans les corps des unités combattantes ou affectés aux actions de secteurs techniques de la télégraphie militaire ou au service de la Trésorerie et Postes aux Armées ». Il poursuit : « A quelque formation qu'ils appartiennent, les uns et les autres servent vaillamment. Parmi eux quelques uns sont déjà tombés au Champ d'honneur. D'autres encore verseront leur sang pour la Patrie. Leurs noms doivent être retenus. (...) Les listes ainsi dressées seront publiées au Bulletin mensuel. Elles formeront le Livre d'or de l'Administration des Postes et Télégraphes. »

Le numéro 13 du Bulletin de 1914 publie la première liste du Livre d'or : elle enregistre 46 noms selon un classement par catégorie<sup>(2)</sup>. A partir de janvier 1915 des listes plus ou moins longues égrainent le nom des travailleurs des PTT morts : 87 noms en janvier, 97 noms en février-mars. Au total 59 listes composent ce Livre d'or qui ne s'interrompt pas en 1918, mais en 1920<sup>(3)</sup>. Le tableau présenté ci-dessous récapitule ces listes et permet de suivre l'impact de la guerre dans sa durée.

Selon Georges Frischmann<sup>(4)</sup>, 34 000 hommes ont été mobilisés aux PTT. 3 661 d'entre eux ont été tués soit 10,8%. L'année la plus sanglante étant 1915 qui enregistre plus de 1 077 morts.

## Verdun 1916, la mort du syndicaliste Raoul Montbrand



Le Camarade MONTBRAND

Parmi les morts, Georges Frischmann note celle de Raoul Montbrand lors de la bataille de Verdun, en 1916. : « c'est un des plus grands artisans de la fondation de l'Association générale des agents ». En effet, rédacteur (cadre) à l'Administration centrale des PTT, c'est un militant actif de l' A.G.. Né le 21 novembre 1876 à Château-Ville-Vieille (Hautes-Alpes), il est régulièrement élu à partir de 1904 au Conseil d'Administration de cette organisation<sup>(5)</sup>. Il est en 1909 un des animateurs des grèves qui

secouent les PTT. Révoqué le 7 mai 1909, il est néanmoins élu Président de l'A.G. en 1910.

En mai 1911, bien que non réintégré dans l'Administration, il conduit la liste de l'AG aux élections pour siéger à la Commission extra parlementaire des PTT instituée à titre consultatif auprès du ministre des Postes et Télégraphes.

Il est élu ainsi que ses colistiers sous la bannière unitaire de la Fédération postale en recueillant 72% des suffrages<sup>(6)</sup>. Représentatif, n'est-il pas ? En 1915, alors qu'il avait un emploi à « l'arrière », il s'engage volontairement dans l'Infanterie de ligne.

Caporal puis sergent, il est « tué à l'ennemi » le 28 juin 1916.

1. Bulletin des Postes et Télégraphes, n° 12, décembre 1914. Les archives de la Fédération des Activités Postales et de Télécommunications Cgt de Montreuil ont une collection de ce Bulletin relié par années. C'est bien sûr la source administrative essentielle.

2. Ces catégories sont : les fonctionnaires (cadres de l'Administration), les agents (numéraires, commis et les grades d'avancement de ceux-ci), les sous-agents (facteurs, chargeurs et courriers-convoyeurs), les ouvriers (des installation et des lignes). Des rubriques spéciales mentionnent « les agents et sous-agents non mobilisés tués par l'ennemi » puis « agents sous-agents et ouvriers faits prisonniers ou présumés tels ».

3. 49 listes paraissent jusqu'en décembre 1918, 9 listes paraissent en 1919 régularisant les disparus non retrouvés. La 59<sup>e</sup> liste paraît dans le Bulletin n° 3 de l'année 1920.

4. G. Frischmann, Histoire de la Fédération Cgt des PTT, éditions sociales, 1967, p. 192. Le nombre total de tués que cite G. Frischmann (3 408 morts) est inférieur au nombre relevé dans le Livre d'or car il ne prend probablement pas en compte les dernières listes de 1919-1920.

5. Les notes présentées ici sur ce syndicaliste résultent de la consultation du Bulletin des l'AG de 1901 à 1914 et de sa fiche établie au Ministère de la Défense sur le site Mémoire des hommes, concernant les soldats « morts pour la France » en 1914-1918. Montbrand est élu au CA de l'AG en 1904, 1906, 1909.

6. Voir les Arrêtés des 7 avril et 8 mai 1911, Bulletin mensuel des Postes et Télégraphes, n° 6, 1911. Une notice biographique (incomplète) de ce militant figure dans le Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français, le Maitron.

Les personnels des PTT morts à la guerre : répartition par catégories et par années

	agents	sous-agents	ouvriers	total
1914	9	34	3	46
1915	177	677	223	1 077
1916	129	555	157	841
1917	116	436	65	617
1918	112	362	63	537
1919	158	284	64	506
1920	11	16	10	37
totaux	712	2 364	585	3 661

## L'influence de la guerre sur l'évolution de l'emploi aux PTT

En 1914, l'Administration des Postes et Télégraphes compte 115 000 employés<sup>(7)</sup> : 90 000 hommes et 25 000 femmes. Celles-ci comptent pour 21,74 % du personnel. (18,41 % en 1911).

Les chiffres publiés par l'Administration<sup>(8)</sup> semblent aller à rebours d'une idée reçue.

En septembre 1918, soit à la fin de la guerre, les PTT compteraient 119 100 employés dont 101 800 hommes et 17 200 femmes. Ainsi la guerre n'aurait pas eu d'incidence positive sur l'emploi féminin.

Un historien remarquait à la lecture des chiffres du recensement de 1921 : « le taux d'activité des hommes atteint un sommet qu'il ne retrouvera plus. Enfants et vieux forment une part importante de la main d'œuvre industrielle. Ce sont eux bien plus que les femmes qui remplacent les morts de la guerre. »<sup>(9)</sup>.

En fait les chiffres « officiels » de l'Administration ne prennent pas en compte en 1918 les nombreuses « aides », personnels féminins non titulaires embauchées durant la guerre. Pour palier le déficit des hommes mobilisés, de nombreuses « aides » ont été embauchées durant la guerre et se trouvent en 1919 sans statut précis.

De nombreuses circulaires en 1919 et 1920 vont régulariser en partie le problème et les statistiques... Les aides ayant accompli des services durant la guerre vont pouvoir postuler prioritairement à l'emploi de « dame » (dame employée) et leurs services validés comme périodes de stagiaires<sup>(10)</sup>.

D'autre part les aides sont prises en compte dans le budget comme « agents auxiliaires ». Enfin est créée une catégorie de « sous-agents auxiliaires permanents ». L'auxiliaire va devenir un problème récurrent aux PTT. A la fin de l'année 1920<sup>(11)</sup> les emplois réels des « Postes et Télégraphes » s'établissent ainsi :

Au sortir de la période de la guerre deux phénomènes marquent les PTT. La féminisation des emplois augmen-

te et devient majoritaire dans la catégorie des agents. Le syndicalisme va-t-il prendre en compte cette évolution<sup>(12)</sup> ? L'auxiliaire qui existait avant la guerre prend une proportion plus importante.

### Le syndicalisme

Le syndicalisme postier, dans l'élan que lui donnent les grèves de 1909<sup>(13)</sup>, constitue une force organisée importante mais disparate. Numériquement la plus importante, l'Association générale des agents rassemble 22 720 adhérents pour environ 42 000 agents et dames. Organisation syndicaliste de fait mais pas de nom, elle est hors de la CGT et il ne semble pas que le problème de l'attitude à adopter face à une guerre ait été discutée en Congrès<sup>(14)</sup>. Le 5 août 1914, elle prend acte de la mobilisation et de la guerre, appelle les agents mobilisés à « devoir commun en prenant une part active à la défense de la Nation, du droit et de la liberté »<sup>(15)</sup>.

Le syndicat des sous-agents (9 000 adhérents pour une catégorie forte de plus de 55 000 hommes) et le syndicat des ouvriers des PTT (qui annonce 5 750 membres pour 8 000 ouvriers et ouvrières) sont membres de la CGT. Ils ont un représentant au Comité des fédérations. Malgré les résolutions votées antérieurement, toutes les instances dirigeantes de la CGT se rallient à l'Union sacrée dès le 1<sup>er</sup> août 1914 : « Femmes qui pleurez en ce moment, nous avons tout fait pour vous épargner cette douleur. Mais, hélas ! nous ne pouvons aujourd'hui que déplorer le fait accompli. »<sup>(16)</sup>. En décembre 1914, une seule voix discordante se fait publique.

Pierre Monatte, fondateur de La Vie Ouvrière, démissionne de la Commission administrative de la CGT. Le syndicalisme postal mis en sommeil en 1914 et la première Fédération postale née en mars 1909 volent en éclat.

### Quelques itinéraires :

Le syndicalisme renaît progressivement à partir de 1915 sur des questions de traitements, de vie chère et de surexploitation des « aides féminines » et des « jeunes facteurs ». Cependant

peu nombreux sont les postiers qui n'épousent pas l'Union Bleu-blanc-rouge qui mène les hommes à la boucherie humaine. Le syndicat des sous-agents (les facteurs) et son secrétaire général Julien Bordères (gréviste de 1909, révoqué en 1912, puis réintégré en 1915) 40 ans en 1914, suivent la « majorité confédérale » jusqu'à la fin du conflit. Les fiches biographiques des militants postiers établies pour le Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français permettent de cerner les évolutions individuelles des militants<sup>(17)</sup> qui vont être les plus en vue après 1918.

7. Ce nombre de 115 000 est relevé dans *Postes et télécommunications françaises, une chronologie du XX<sup>e</sup> siècle*, FNARH, 2004, p. 117.

8. Total des emplois de l'Administration centrale (BO n° 8, 1918, p. 165) et des « services extérieurs » (BO n° 23, 1918, p. 725-732)

9. Jean-Louis Robert, in *La France ouvrière, sous la direction de Claude Willard*, tome 1, des origines à 1920, éditions sociales, 1993, p. 438.

10. Circulaire n° 1482 P du 21 février 1920 BO 1920 p. 136.

11. Décret du 5 décembre 1920 BO n° 25-19200, p. 1020-1026

12. Voir Madeleine Vignes, *Le Journal des Dames, féminisme, syndicalisme dans les PTT de 1924 à 1937, auto-édité, Paris, 1992. 336 p.* La sous-représentation des femmes dans les instances dirigeantes des fédérations postales CGT et CGTU semble correspondre à une sous-estimation des revendications du personnel féminin, surtout à la CGT, majoritaire aux PTT.

13. Christian Henrizey, *Postiers en grèves 1906-1909, Comité entraide PTT Sud-est, Paris 1995.*

14. D'après la consultation du Bulletin de l'AG dont la collection complète est aux Archives de la FAPT à Montreuil.

15. G. Frischmann, ouvrage cité, p. 191.

16. Extrait du « Manifeste de la CGT du 1<sup>er</sup> août 1914. Voir : Annie Kriegel & Jean-Jacques Becker, 1914 la guerre et le mouvement ouvrier français, A. Colin, Paris, 1964, p. 230-231. Publié il y a 50 ans cet ouvrage demeure une référence majeure sur le sujet.

17. Les notices des militants utilisés ici sont toutes issues du « Maitron ». Pour les militants Henri Raynaud, secrétaire de la Cgt de 1945 à 1964 et pour Joseph Lartigue, secrétaire de la Fédération postale CGTU de 1922 à 1924 les notices rédigées dans Wikipedia complètent sur certains points le « Maitron ».

Le personnel des PTT à la fin de 1920

	agents	sous-agents	ouvriers	total
Hommes titulaires	30 957	53 726	8 909	93 592
Femmes titulaires	25 253		301	25 554
Auxiliaires hommes		15 239	323	15 562
Auxiliaires femmes	7 293		210	7 503
TOTAL	63 503	68 965	9 743	142 211
% de femmes	51,25	0	5,2	23,2
% d'auxiliaires	11,5	22,1	5,5	16,2





Gare régulatrice et bureau frontière. Chargement du train de ravitaillement postal. A droite, le commissaire postal régulateur et fonctionnaire des PTT, militaire

Henri Gourdeaux, commis, syndicaliste et socialiste, a 33 ans en 1914. En 1916, il est élu à la Commission administrative permanente du Parti socialiste<sup>(18)</sup>. Dès lors il y défend les positions « minoritaires » des pacifistes puis anime le Comité pour la reconstruction de l'Internationale. En même temps il milite pour la transformation de l'AG des agents en syndicat. Il deviendra après 1920 un militant de premier plan tant politique au Parti communiste que syndicaliste à la CGTU. Plus jeune, Henri Raynaud, 24 ans en 1914, milite à l'AG dès sa nomination à Paris en 1917 et devient lui aussi un des leaders du syndicat des agents sur lequel nous allons revenir. Lui aussi devient après 1920 un dirigeant politique et syndical rouge. Mais continuons avec les hommes. Léon Digat, 25 ans en 1914, n'est pas mobilisable en raison d'une infirmité. Militant socialiste, en 1915 il déclare la guerre non comme celle du Droit, mais une guerre de conquête.

Classé plus tard parmi les « réformistes », en 1917 il dénonce « la guerre des capitalistes contre la classe ouvrière ». Leader national du syndicalisme postal dès 1919, il restera après 1920 au parti socialiste et suivra Léon Jouhaux à la CGT (dite des « confédérés »).

Revenons chez les facteurs. Le secrétaire adjoint du syndicat, Armand Calvet, 40 ans en 1914, est un vétéran du syndicalisme multi révoqué en 1906 en 1909 pour faits de grève. Il n'en est pas moins sur la ligne belliciste durant toute la guerre et reste à la CGT lors de la scission syndicale en 1922. Question de génération ? Le facteur Julien Taillard, 32 ans en 1914, devient après la guerre un militant pour l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale puis au parti communiste et à la CGTU. Terminons cette plongée dans la richesse militante par le cas du commis ambu-

lant Joseph Lartigue. Il a 28 ans en 1914. Il fait toute la guerre qu'il termine sergent avec deux citations. Démobilisé en 1919, il devient l'un des leaders du syndicalisme postal sur la base du rejet du bellicisme. Il fonde un groupe nommé « Fédération communiste des Soviets » et deviendra en 1922 le premier secrétaire général de la Fédération postale unitaire (CGTU).

### Un nouveau syndicalisme : la naissance de la Fédération postale CGT

Bien que théoriquement n'ayant pas droit à l'existence (pas plus que le droit de grève) le syndicalisme aux PTT s'élargit. La puissante AG des agents est transformée en syndicat le 31 décembre 1918, moins de deux mois après l'Armistice. En juillet 1909, il s'était trouvé un tribunal, à la botte des gouvernants, qui avait interdit l'écllosion d'une organisation syndicale des agents. Bien que la discussion au Parlement du droit syndical des fonctionnaires soit enlisée, le fait syndical est reconnu par le Ministre des PTT. Pouvait-il d'ailleurs faire autrement ? De ce fait les trois organisations catégorielles : agents, sous-agents (bientôt renommés « employés ») et ouvriers se retrouvent pour créer en août 1919, une « Fédération nationale des Postes, Télégraphes et Téléphones de France et des colonies ». L'article 3 des statuts précise<sup>(19)</sup> :

« La Fédération est adhérente à la Confédération Générale du travail. » Elle regroupe 75 000 adhérents pour 140 000 postiers et postières. Un taux de syndicalisation de 53 %. Ainsi la guerre de 1914-1918, barbarie internationale légale, a engendré, dans l'immédiat, morts innombrables, 1 315 000 français, blessés pour la vie et dévastations de territoires.

Mais comme à l'Est de l'Europe où la Révolution d'octobre transforme le

rejet de la guerre en un espoir d'un monde nouveau internationaliste et prolétaire, la guerre engendre une situation sociale explosive où le syndicalisme renaît de ses cendres et paraît un moment comme une force capable de peser sur le cours des événements.

Cette force qui s'exprime en France par des mouvements de grève puissants, jusqu'au printemps 1920, est travaillée par des idéologies centrifuges.

Le syndicalisme-révolutionnaire de l'avant guerre s'était dilué dans la faillite militariste de l'été 1914.

Le vieux monde qu'il ambitionnait de remplacer tenait bon l'Etat et ses moyens de pervertir les esprits. Réformes ou révolution, les forces syndicales se divisent en peu de temps, parfois sur des lignes de fractures plus idéologiques que pragmatiques, comme les forces politiques.

Le vainqueur fut le bon vieux capitalisme meurtrier qui porte en lui la guerre économique ou militaire comme les nuées portent les orages. Cent ans après 1914, l'anniversaire ne peut qu'être triste.



Les vagemestres. Distribution dans les tranchées

### Christian HENRISEY

Denis Morer commis des Postes à Paris avait « croqué » ses « camarades » grévistes lors des meetings des grèves de 1909.

Mobilisé, ce sont ses collègues de l'Administration qu'il saisit avec ses crayons.

Il nous restitue dans une série de 12 cartes postales la vie de tous les jours des postiers de « Trésor et postes aux Armées »<sup>(20)</sup>.

18. Il s'agit bien sûr du Parti socialiste unifié en 1905, mieux vaut l'écrire, et non pas du Parti socialiste actuel, né en 1920 de la scission d'avec les communistes.

19. Georges Frischmann, ouvrage cité, p. 207

20. Les trois cartes postales illustrant cet article sont issues de la collection personnelle de l'auteur.

# Les luttes dans les PTT pendant la guerre de 1914-1918

**Il y a 100 ans débutait la première guerre mondiale. L'article de notre ami C.Henrisey (voir pages précédentes) traite du syndicalisme postal dans cette tourmente. Dans cet article nous nous en tiendrons aux luttes et à leur environnement qui ont eu lieu pendant ces 5 ans en nous appuyant sur le livre de Georges Frischmann <sup>(1)</sup>.**

Le 27 juillet 1914, dans un appel, les ouvriers des lignes réunis la veille... [se] « déclarent selon les décisions de leur congrès contre toute guerre comme un crime dont la responsabilité doit être supportée par les gouvernements coupables et demandent que leurs organisations centrales: Union fédérative des travailleurs de l'Etat, Fédération postale CGT se réunissent dans le plus bref délai pour envisager la situation et prendre des mesures qu'elles jugent convenable pour empêcher le crime de se commettre ».

C'est à notre connaissance le seul appel de cet ordre dans les PTT.

Le 31 juillet à 21 H 30, le comité confédéral de la CGT vient de décider une manifestation commune CGT-parti socialiste contre la guerre. Il siège encore quand une nouvelle se répand « Jaurès a été assassiné ! » Le grand tribun socialiste disparu, la droite, les socialistes avec la droite, votent les crédits de guerre. C'est l'union sacrée. Les syndicats sont complètement désorientés. Ils se mettent comme ils le disent « en veilleuse » !

L'ordre du jour de l'AG des agents des PTT, daté du 5 août 1914, (la guerre est déclarée le 3 Août) déclare « ...certains de traduire les sentiments de l'unanimité des postiers, espère que le service fourni par les dames et les employés âgés ou réformés, permettra incessamment à tous les agents mobilisables de remplir le devoir commun en prenant une part active à la défense de la Nation, du droit et de la liberté. » Et l'AG s'ajourne sans date.

34 000 hommes des PTT sont mobilisés progressivement de 1914 à 1916 et au fur et à mesure s'opère le recru-

tement d'auxiliaires féminins y compris dans les services qui, auparavant, n'utilisaient que des hommes.

Un dixième des mobilisés ne reviendra pas. 3 661 sont morts au champ d'honneur. Ceux qui restent vont subir des conditions de travail épouvantables. Plus question de limitation de la durée du travail, ni de paiement d'heures supplémentaires !

Le trafic téléphonique s'affaissant, les téléphonistes sont mutées à la poste et au télégraphe. A la faveur de l'« union sacrée » des groupes pratiquent la collaboration totale avec l'administration.

## 1915 : premiers ressaisissements

Devant l'ampleur de la tuerie du début de la guerre, orchestrée par le général Joffre, des militants se ressaisissent.

Un courant pacifique s'exprime à nouveau mais il est très peu entendu.

## En 1916

Des grèves éclatent, les facteurs revendiquent une indemnité contre la vie chère. Malgré les dissensions qui existent entre les catégories, en août 1916, le syndicat national des sous agents (facteurs) a lancé une campagne pour l'obtention d'une indemnité de vie chère. Peu à peu, la revendication gagne tous les secteurs de la fonction publique. Le processus est devenu rituel : des contacts sont pris entre les militants des PTT et des indirectes et plus tard, avec la Fédération générale des fonctionnaires. Mais les discussions sont longues, elles demanderont près d'un an pour aboutir.

## En 1917

Il est vrai que les événements occupent tous les esprits, le début de 1917 est marqué par une poussée de grèves

ouvrières. En février 1917 une première révolution en Russie emporte le régime tsariste. En avril 1917, les organisations de fonctionnaires constituent un comité en vue d'obtenir une allocation de vie chère revendiquée à 3 F par jour.

Le gouvernement négocie avec ces organisations, y compris celles qu'il n'avait jamais reconnues jusqu'ici. Premier succès: la loi de finance du 7 avril 1917 accorde à tous un supplément temporaire de 1 F à 1 F 50 par jour aux petits fonctionnaires !

Ce supplément représente 540 F par an pour les fonctionnaires dont le traitement annuel n'exécède pas 3 600 F, et 360 F par an pour les traitements compris entre 3 600 F et 5 000 F. D'autre part, une allocation familiale de 100 F par an est accordée pour chacun des 2 premiers enfants de moins de 16 ans et 200 F par enfant en plus.

Le 1<sup>er</sup> mai 1917 est une journée d'intense effervescence. De mai à juin, on recense 100 000 grévistes dans 71 corporations en lutte, dont les PTT.

La grève des « télé » de mai 1917

Le mécontentement ne s'apaise pas. Les dames auxiliaires des finances se fâchent, les cheminots revendiquent également. Et le 27 mai 1917, éclate la première grève de jeunes dans les PTT. Nous les avons trouvés dans les grèves d'avant guerre avec leurs aînés. En pleine guerre, ils partent tout seuls à la bataille revendicative. Des jeunes télégraphistes entrent dans le mouvement. Le dimanche matin, au central, sur un effectif de 74, seulement 16 rentreront au bureau. Dans les autres bureaux, la plupart des facteurs abandonnèrent la sacoche. Dès la 1<sup>re</sup> heure, les chefs avaient pris des



mesures pour assurer, par des moyens de fortune, le trafic officiel et le service de presse. Les jeunes facteurs débent à 28 sous par jour, au bout d'un an de service, ils gagnent 1 F 65. Ils revendiquent une indemnité quotidienne de vie chère de 1 F 10 au lieu de 7 centimes par télégramme distribué.

Ils se rendent en délégation, le lendemain, chez M<sup>r</sup> Pasquet, directeur du personnel: le fonctionnaire irascible, à bout d'arguments... n'a rien trouvé de mieux, disent les participants à la délégation « que de menacer les grévistes de révocation, se déclarant prêt à les remplacer par des femmes, dut-il les payer 10 F par jour ! ». M<sup>r</sup> Pasquet s'offusque à la lecture de cette information.

Il envoie un rectificatif à la presse mais les « petits grévistes » obtiennent satisfaction. Voici leur communiqué de victoire : « les jeunes facteurs des télégraphes, réunis à la maison des syndicats 33 rue de la Grange aux Belles, après avoir entendu les représentants du syndicat national des sous-agents et pris connaissance de la directive du 29 mai qui accorde :

- l'indemnité de vie chère aux jeunes facteurs,

- des conditions d'avancement meilleures et la promesse qu'aucune sanction disciplinaire n'interviendra.

- Ils décident la reprise du service. Ils prennent, en outre, l'engagement d'adhérer à l'organisation syndicale ».

Ainsi prend fin la première grève des jeunes « télés » parisiens; on fête le succès... et on se syndique.

Le 10 juin 1917 au Havre, suite à leur action, les factrices intérimaires obtiennent une indemnité de vie chère et le commissaire central écrit au sous-préfet qu'il croit à une issue favorable concernant la revendication de 12 jours de congés annuels!

Le 24 décembre 1917 à Clermont Ferrand une conférence de la CGT approuve une résolution par 161

voix contre 2 qui appuie les propositions de paix venant de la révolution russe (qui a eu lieu les 24 et 25 octobre) et des américains. Les grèves ouvrières prennent de l'ampleur.

La condamnation de la guerre devient aussi puissante que les revendications formulées en fonction de l'augmentation des prix.

La révolution russe donne du souffle aux idées révolutionnaires, elles surgissent avec une force nouvelle dans les usines comme aux armées.

Dans les PTT, les prises de position vis-à-vis de cette révolution s'effectueront avec un peu de retard, les congrès ne siégeant qu'à partir de 1918 et 1919.

En 1917 et 1918, la presse syndicale des PTT est surtout braquée sur les revendications immédiates que suscite l'augmentation effrénée du coût de la vie; puis par l'immense satisfaction de voir enfin la guerre se terminer... hélas pas avant le 11 novembre 1918.

La bataille des traitements de 1918

Dans les PTT, le mécontentement s'accroît car le coût de la vie vient de faire un nouveau bond. C'est tout juste si l'on remarque la création d'un service qui accroît l'importance du personnel féminin dans les PTT : une loi du 7 janvier 1918 institue, en effet, le service des chèques postaux.

Ce qui intéresse le personnel, c'est le rajustement des traitements et salaires. Et on l'obtient. Par décret du 27 mars 1918, le taux du supplément temporaire de traitement est porté à 2,50 F et 3 F par jour ; le plafond de 540 F par an est accordé jusqu'au traitement de 6 000 ; l'indemnité pour charges de famille est élevée à 150 F pour les 2 premiers enfants, à 300 F à partir du 3<sup>e</sup> enfant.

La lutte pour le minimum journalier de 5 F (« nos cent sous ») redouble néanmoins.

Le 6 juin, la fédération des fonctionnaires refuse catégoriquement toute action, comme de coutume.

Les postiers décident alors de partir seuls à la bataille.

Le 4 août 1918, un meeting PTT se tient à la bourse du travail de Paris : 4 000 présents de toutes catégories. Les fédérations des cheminots, des indirectes et l'union des syndicats de la Seine sont représentées.

On entend, tout de même, un orateur de la fédération des fonctionnaires!

Cette présence indique au gouvernement que le conflit risque de se généraliser. Ainsi, grâce à l'initiative des postiers, le mouvement démarre et il s'étend non seulement aux fonctionnaires mais aux cheminots.

Il a l'appui des organisations ouvrières. La menace a porté.

Un point est marqué: un décret du 14 novembre 1918, 3 jours après l'armistice, supprime le supplément temporaire et le remplace par une indemnité exceptionnelle du temps de guerre de 720 F par an, soit 2 F par jour, jusqu'au traitement de 6 000 F par an. L'allocation familiale est majorée également d'un supplément temporaire de 180 F par an et par enfant.

Dans ce court rappel des faits on constate donc que pendant la guerre l'action syndicale dans les PTT n'est pas restée « l'arme au pied » si l'on peut dire, le syndicalisme a pleinement joué son rôle de défense des revendications et participé dans des conditions très difficiles à l'action pour la paix.

Thérèse FRANÇOIS

1. Cet article lui doit beaucoup, la plupart des faits, ont été puisés et commentés par lui dans son « Histoire de la fédération CGT des PTT de ses débuts à 1946 » rééditée par l'ihS en 2011 en même temps que le tome 2 de 1945 à 1981.

## Les 26 et 27 novembre 2014

L'Institut CGT d'Histoire Sociale, avec le centre d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle de l'Université de Paris 1 et en partenariat avec la Mairie de Paris, organise un colloque :

### Le syndicalisme à l'épreuve de la première guerre mondiale

Auditorium de l'Hôtel de ville de Paris (inscriptions obligatoires à [ihS@cgt.fr](mailto:ihS@cgt.fr))



# Politique des cadres syndicaux de la fédération des PTT de 1945 à 1979

## Intervention au colloque confédéral des 20 et 21 novembre 2013

*La politique des cadres syndicaux est liée à l'histoire de la fédération depuis 1919, à ses structures profondément catégorielles issues des syndicats nationaux de catégories : ouvriers, sous agents (facteurs), agents, fonctionnaires (cadres supérieurs) ; charpente de la fédération jusqu'au congrès de Limoges en 1945.*

*Le congrès fera l'objet d'un compromis entre deux structures, celle du syndicat départemental souverain regroupant toutes les catégories (autant de syndicats que de départements)<sup>(1)</sup> et celle des commissions nationales de catégorie issues des syndicats nationaux dépendantes en principe des syndicats départementaux.*

*Il y a quatre commissions majeures :*

*Techniques, Distribution (facteurs), Agents (employés), et Cadres, composées à chiffre égal de 20 à 25 militants, qui compose l'ossature de la Commission exécutive fédérale*

### La fédération a donc :

- une structure horizontale : C'est le syndicat départemental unique qui regroupe toutes les sections syndicales et toutes les catégories des différents services du département.

C'est la structure de base souveraine de la fédération, elle seule élit les délégués au congrès fédéral.

- Une structure verticale : Ce sont les commissions nationales de catégorie dont sont issus les dirigeants de sections, des départements, et nationaux. Elles regroupent elles aussi tous les syndiqués.

Chaque commission de catégorie à un secrétaire national membre du bureau fédéral qui assume cette verticalité. L'activité de masse dans les départements, les services, se développe à partir de cette verticalité.

C'est dire que les cadres syndicaux catégoriels jouent dans la structure horizontale départementale ou nationale un rôle important !

Pour que cela fonctionne, il faut une « osmose » entre les deux structures.

Il est bien évident que le secrétaire général qui a dirigé la fédération de 1950 à 1979<sup>(2)</sup> a joué un grand rôle pour qu'il y ait à la fois autorité fédérale (le bureau fédéral, commission exécutive) et souplesse, voire autonomie, pour l'activité de masse dans les services dont beaucoup dépend de l'activité des commissions nationales de catégorie.

Dans ce cadre là, quelle promotion des cadres syndicaux et comment ?

Il y a, si l'on peut dire un rituel: lors de la préparation du congrès fédéral, le bureau fédéral sortant propose un nombre de membres de la CE fédérale qui sont issus des catégories.

Le rôle du responsable fédéral de telle ou telle catégorie est déterminant, c'est lui qui propose les candidats de sa catégorie.

Il s'appuie sur l'expérience et l'activité militante de tel ou telle camarade. La liste est soumise à la CE fédérale sortante.

Le syndicat départemental, c'est à dire la structure horizontale, n'a qu'un pouvoir consultatif.

Et cette structure en tant que telle n'a pas de représentant à la CE fédérale.

Toutefois la CE fédérale étant élue par le congrès dont les délégués sont élus par le syndicat départemental, c'est lui en dernier ressort qui décide.

Dans la vie courante c'est très rarement le cas. Cette conception de la promotion des cadres privilégie le militant de terrain.

Elle est très souple, elle permet d'un congrès à l'autre un brassage des candidats.

En conclusion, cette politique dans une structure très pyramidale est empreinte à la fois d'empirisme, de volontarisme, et de pragmatisme.

Empirisme : promotion à partir de l'activité de terrain, de l'expérience.

Volontarisme : compte tenu de l'évolution sociologique du personnel, il faut trouver le moyen de promouvoir des cadres en dehors du nombre de candidats que présentent les 4 catégories de base.

A côté on a donc créé ce que G Frischmann appelle « des tiroirs » pour les femmes, les jeunes... Cela augmentait le nombre de membres de la CE.

Qu'à cela ne tienne ! l'essentiel était de promouvoir des militants nationaux.

Il y avait certes entre deux congrès « un écrémage », mais ce volontarisme a permis la promotion de militantes femmes et de militants jeunes notamment.

Pragmatisme. La promotion des cadres syndicaux dans la fédération ne repose pas sur un principe, une théorie, mais sur la pratique militante sur le terrain.

Voilà très succinctement développée la démarche concernant promotion des cadres syndicaux dans la fédération des PTT de 1945 à 1979.

**Serge LOTTIER**

1. Il y a eu quelques exceptions deux départements ont été séparés en deux; le Finistère et la Saône et Loire. En 1966 il y aura une décentralisation par grand service à Paris, Lyon et Marseille, en haute Garonne un syndicat poste et un syndicat télécoms (voir notre livre d'histoire).

2. Georges Frischmann.



# Un angle d'approche de la mise en place de l'activité cadre après la guerre : 1945/1974

Dans le Relais N° 59 de juillet 1983 Maurice Desseigne traite de la naissance de l'Union fédérale des cadres (UFC) en 1975 et de son activité. Il rappelle succinctement l'animation fédérale parmi les cadres supérieurs avant cette naissance.

Opportunément, André Ducos, lui-même cadre supérieur, nous a envoyé une lettre apportant des détails sur la période 1965/1974 où il militait dans cette catégorie. Cela nous conduit dans cet article à apporter un complément au contenu de notre livre<sup>(1)</sup> concernant la présentation à la commission exécutive fédérale et au bureau fédéral du «secteur cadre» depuis le congrès de Limoges en septembre 1945 jusqu'en 1970.

Derrière l'évolution, au fil des congrès, de cette présentation -qui peut paraître anodine- se trouvent toutes les difficultés, sur le plan syndical, de la mise en place de la réforme, en 1948/1950<sup>(2)</sup>, de tout le personnel de la fonction publique et pas seulement des cadres. En effet elle a fait l'objet de nombreux attermoissements dans un rapport de force avec le gouvernement affaibli du fait de la scission et la guerre froide, au moment de sa mise en place. Mais restons-en à notre sujet.

Donc à la suite du congrès de Limoges, la Commission exécutive est composée de 4 grandes catégories d'actifs avec, pour chacune, des titulaires et des suppléants : les agents, (elle comprend les contrôleurs, qui deviendront inspecteurs avec la réforme de la fonction publique), les employés (facteurs), les ouvriers (services techniques) et les fonctionnaires (cadres supérieurs)... et la famille des retraités. Au congrès de juillet 1948, si à la C E la catégorie «fonctionnaires» existe toujours, au BF il y a un secrétaire de la «section nationale des cadres supérieurs». Une structure collective en direction de ces personnels se met en place avec le souci de traiter de leurs problèmes particuliers.

C'est au congrès de décembre 1950 que la catégorie «fonctionnaires» va se transformer en «cadres supérieurs». La catégorie A, qui découle de la réforme de la fonction publique, n'est pas encore structurée.

Au congrès de 1957, si l'appellation «cadre supérieur» reste à la CE,

au BF c'est l'appellation «cadre» qui apparaît. Ce n'est qu'au congrès de novembre 1962 que l'appellation «cadre supérieur» est remplacée par «cadre A» dans la présentation de la CE.

Feront partie de cette catégorie les cadres supérieurs, les receveurs et les inspecteurs issus du corps des contrôleurs intégrés dans la catégorie A lors de la réforme. Ils resteront différenciés dans la présentation à la CE jusqu'en 1970 !

C'est au congrès de 1964 qu'apparaît pour la première fois l'appellation «cadre A» au BF.

On peut dire qu'à cette date - il a fallu plus de 15 ans - l'ensemble de la catégorie A issue de la réforme est stabilisé au sein des structures fédérales. Ceci dit, il faut à la fois donner un contenu revendicatif et une activité fédérale à l'ensemble de la catégorie A, et que s'expriment avec leur diversité les corps qui la composent. Pour cela vont se mettre en place des commissions nationales, celle des inspecteurs, puis celle qui concerne cet article : réactivation de la section nationale des cadres supérieurs (voir plus haut)....

André Ducos, qui deviendra membre de la C E fédérale en 1967, se rappelle (extraits) : «En octobre 1965, à la fédération, un lundi soir, il y eut une réunion où fut prise la décision de reconstituer rapidement une section nationale des cadres supérieurs PTT avec un bureau<sup>(3)</sup> pour redémarrer l'activité, le bureau fédéral étant largement d'accord avec cette initiative». Fin novembre, fut créée «la Tribune des cadres» dont il devint le directeur et assura sa diffusion, ce qui permit de recueillir des abonnés et des adhérents à la section nationale (1<sup>er</sup> tirage 4 à 500 exemplaires). En 1970, le bureau de la section nationale se renforce, Maurice Desseigne est élu membre de la CE fédérale et du bureau fédéral et fait partie de la direction de la section nationale des cadres supérieurs. Aux commissions paritaires de 1971 les listes «inspecteur principal» et «inspecteur principal adjoint» recueillent plus de 14% des voix et se classent troisième derrière FO et la CGC. Progrès

aussi dans les autres catégories : receveurs, chefs de centre, etc. Après 1968, malgré les menaces de sanctions, la section nationale se renforce sur tout le territoire et, en 1974, aux élections paritaires, son audience progresse à nouveau....

Pendant ces 10 ans, l'influence de la CGT dans la catégorie A a grandi. L'heure était venue, pour encore plus d'efficacité, de créer l'Union fédérale des cadres (UFC) adhérente à l'UGICT CGT. Là nous retrouvons l'article de Maurice Desseigne.

Serge LOTTIER

1. Histoire de la fédération CGT des PTT de 1945 à 1981.

2. Histoire de la fédération CGT des PTT de 1945 à 1981, pages 81 à 88.

3. Rappelons que le principe de cette commission des cadres supérieurs a été acté au congrès de 1948, mais elle avait eu très peu d'activité compte tenu de la période difficile de la fin des années 40 et du début des années 50. On retrouvera les principaux animateurs de la section nationale à cette époque dans la liste ci-après.

## CADRES SUPERIEURS

DU CASTEL, ingénieur, Rouen.

DUHAMEL, rédacteur, Strasbourg régional.

SAUTEL, ingénieur Travaux, Paris L.N.R.

MERCIER, receveur, Paris 28.

IZAMBERT, rédacteur, bd Brune D.M.T.

BASSOLE, ingénieur, Direction L.S.G.D.

DERACINOIX, ingénieur Travaux, S.R.C.T.

M<sup>lle</sup> GUIGNARD, administrateur, Direction Poste.

JAOUEN, rédacteur, Direction téléphonique.

GUICHARD, inspecteur principal, Direction régionale.

# Commémorations !



Claude QUINQUIS dépose la gerbe de la Fapt-CGT

**Août 1984 à Paris RP, lors de la mémoration du 40<sup>e</sup> anniversaire de la prise de la Recette Principale aux Allemands, le discours de Jean Abbadie dans cette même salle de la « distri », dans Paris occupé, où 40 ans avant postiers et postières se mettaient en grève.<sup>(\*)</sup>**

## L'intervention de Jean Abbadie

«Ce matin-là un roulement de billots impose le silence. Un facteur grimpe sur une table. C'est Jean Calvet, figure connue et estimée, responsable de l'organisation résistante clandestine à la distribution. Il y a de l'électricité dans l'air.

Calvet parle de sa voix forte et rocailleuse de Catalan.

Il rappelle avec chaleur et émotion la dure lutte quotidienne menée depuis 1940. A quelques-uns d'abord, puis de plus en plus grand nombre. La propagande, les actions quotidiennes diverses contre l'occupant et ses auxiliaires et aussi les drames, les arrestations dont celle de Paul Vague, facteur ici même et fusillé par les nazis.

Calvet annonce que l'heure de la grève générale préparée et annoncée depuis des mois dans la presse clandestine est arrivée.

Il révèle que les délégués des bureaux et services de Paris et de la banlieue se sont réunis clandestinement le 15 août, rue de la Douane,

avec Emmanuel Fleury et Fernand Picot. La grève y a été décidée.

C'est un ordre de grève générale annonciateur de l'insurrection que lance Jean Calvet à la « distri ». C'est l'événement angoissant et attendu, l'émotion qui noue les gorges et la vague de fond des applaudissements et de l'enthousiasme qui submerge tout. On est terrorisé, on se congratule. En un instant tout est changé, on s'organise aussitôt.

Les grilles sont fermées et l'occupation de la recette promptement réalisée.

Un comité local de grève est élu, il assumera toutes les responsabilités. Le receveur principal est suspendu de ses fonctions et remplacé par une délégation du comité de grève.

Des équipes parcourent l'arrondissement pour faire débrayer les bureaux satellites et au-delà pour renforcer les autres centraux.

Le recrutement des milices patriotiques organisées par groupes de dix se développe partout. Ainsi se vit à la RP ce qui sera une page mémorable de notre histoire et de notre corporation. C'est que nous sommes les seconds, nous les postiers, après les cheminots en grève depuis le 10 août, à entrer dans la grève libératrice.

Le 18 août, l'Union des syndicats clandestine assurant la coordination et la direction du mouvement pour toutes les corporations appelle à la grève générale. Elle est totale dans les PTT et le comité parisien de grève PTT s'installe à la RP d'où il dirigera les opérations jusqu'à la Libération.

Beaucoup de commémorations et de discours en cette année 2014 pour évoquer deux conflits mondiaux majeurs, ceux de 1914-1918 et 1939-1945. Elles sont justifiées, car il est utile et même indispensable de bien connaître son Histoire. Toute son Histoire, les faits glorieux comme les plus sombres, tout doit être rappelé avec honnêteté et objectivité. Ce qui n'est pas toujours le cas dans les discours officiels récents, ni dans les médias. Prenons l'exemple du rôle de la classe ouvrière dans la libération de Paris en août 1944.

Loin de nous l'idée d'ignorer le rôle de la 2<sup>e</sup> DB de Leclerc, de De Gaulle, chef incontesté de la Résistance, encore moins le colonel Rol Tanguy et la population parisienne, mais force est de constater que le mot « classe ouvrière » est absent du vocabulaire, les travailleurs auraient-ils failli ?

De même les syndicats, ceux de la CGT même dissouts, leurs militants et adhérents ne se sont pas évaporés pour autant, bien au contraire ils et elles agissaient clandestinement souvent, mais aussi au grand jour. On a beaucoup parlé de l'action des policiers, des étudiants aussi, rarement des cheminots comme des postiers d'ailleurs. Pourtant ces derniers, avec leurs dirigeants CGT ont tenu toute leur place dans ce combat contre l'armée d'occupation.

C'est pourquoi le Relais donne la parole à celui qui a été un membre actif de la Résistance PTT dans la région parisienne, libérateur de la RP le 23 août 1944 et deviendra plus tard secrétaire général adjoint de la Fédération postale CGT.

**Bernard BOUCHE**

Dès le 19 l'insurrection enflamme Paris et la Recette va vivre dans la fièvre des combats. Les sacs de sable de la défense passive descendus des combles en longues chaînes de porteurs serviront à élever des barricades de la rue du Louvre et de la rue Jean-Jacques Rousseau. L'action s'organise en liaison avec les FFI du bataillon Bara des Halles. Le poste allemand du central Gutenberg est fait prisonnier. Un char attaque la RP, tire un obus et se replie. Dans tout Paris l'insurrection fait rage, il n'est plus possible de traverser les ponts. Le comité régional de grève des PTT établit une antenne dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, rue de Boursseul. Les travailleurs et travailleuses des PTT participent pleinement à la lutte libératrice. Quand le 25 août les blindés de la 2<sup>e</sup> DB du général Leclerc rentrent à Paris, seuls demeurent au Luxembourg, place de la République, de rares îlots de résistance. Paris s'est libéré lui-même et la nouvelle a stupéfié le monde.

En rappelant cette épopée où étaient associés l'armée française et la résistance intérieure nous n'aurions garde de ne pas honorer avec émotion les sacrifices des soldats et combattants alliés : britanniques, soviétiques, américains.

En cette célébration du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Libération ce n'est pas l'exaltation d'exploits guerriers, aussi remarquables soient-ils, qui nous anime mais celle des vertus civiques, humanistes qui animèrent la Résistance.

Au moment où d'indignes campagnes tentent de réhabiliter Pétain et





Paris 117, près des Halles

la trahison, il importe que la clarté soit faite sur cette période de notre histoire longtemps cachée et falsifiée. La guerre d'Hitler restera comme la tentative de submerger le monde sous une barbarie sans nom.

Une idéologie proclamant la supériorité d'une race destinée à régner en maître sur les autres peuples esclaves dont le nôtre, la justification du meurtre, de la torture, du crime, de la force contre le droit, de la suppression de toute liberté pour les autres.

Des hommes de notre pays avaient choisi l'appui à Hitler et ses projets monstrueux, déclarant eux-mêmes «*plutôt Hitler que le Front Populaire*». C'est sciemment qu'ils avaient choisi la répression, les déportations, l'assassinat contre leurs propres compatriotes, contre leur propre pays.

Il ne s'agissait donc pas d'opinion mais de trahison délibérée. N'oublions pas les leçons de l'histoire, Hitler fut vaincu, mais observons avec gravité et vigilance que nous ne sommes pas à l'abri de la renaissance des thèmes

racistes et xénophobes qui ont fait la triste gloire du nazisme.

Un anniversaire comme celui-là est un moment privilégié pour rappeler qu'heureusement la Résistance s'est levée au plus profond du monde des travailleurs, de ceux pour qui la défense de la liberté, la soif de justice, l'attachement à l'indépendance nationale sont des valeurs qui ne s'effacent pas devant d'inavouables intérêts de caste et de volonté de soumission.

La classe ouvrière ne fut pas seule dans la Résistance, beaucoup d'autres y tinrent une place d'honneur, mais elle fut celle dont le rôle par son importance lui donne une dimension d'épopée. C'est ce que retiendra l'Histoire pour alerter les générations futures sur la nécessité pour chacun de prendre en main sa propre destinée dans les grands moments comme dans la vie quotidienne, de se sentir porteur de la démocratie.

Si les résistants étaient animés de l'exaltation de chasser l'occupant et de mettre fin à la guerre, ils projetaient

aussi la vision d'un monde meilleur, juste et pacifique. C'était la charte de la Résistance connue sous le nom de programme du Conseil National de la Résistance.

Les années ont passé, des points importants du programme ont été acquis à la Libération et depuis dans des périodes d'élan et d'espoir populaire. Mais le programme reste d'une étonnante actualité.

Et en ce sens aussi parler de la Résistance n'est pas jeter un regard sur un passé révolu.

C'est rappeler les vertus de la lutte unie pour des idéaux et des valeurs qui touchent aux grandes aspirations humaines.

En ce 40<sup>e</sup> anniversaire de la grève insurrectionnelle, honneur aux martyrs des causes éternelles, celles de la dignité, du bonheur des hommes et de la personne.»

\* Comme chaque année, en 2014 cette commémoration a eu lieu le 27 août.

## Aux abonné(e)s au RELAIS

Des erreurs se sont glissées dans le fichier des abonné(e)s et certain(e)s d'entre eux (elles), parfaitement à jour dans leur cotisation, ont eu la désagréable surprise de recevoir une lettre de rappel... qu'ils (elles) ont trouvé un peu «raide».

Qu'ils et elles veuillent bien nous en excuser. Nous les en remercions par avance.

## Cette Histoire que nous aimons tant à l'IHS et qui nous le rend bien !

Par exemple, cet extrait d'un article de presse paru le 6 août 1815, dans le *Journal de Rouen*, soit un mois et demi après Waterloo et un mois avant le retour de Louis XVIII.

Qu'en penser aujourd'hui ? Si ce n'est que notre Premier ministre pourrait-être celui de ce même Louis XVIII ! Quant à ses ministres, nous vous laissons le soin de les découvrir, certains ne feraient pas tâche sur la photo de famille.

Merci à Gilles Pichavant, membre du CA de l'ihS.

« Nous n'entendrons plus ces orateurs qui, pour se populariser, mettaient constamment le riche aux prises avec le pauvre.

La classe ouvrière du peuple sait trop bien aujourd'hui qu'elle n'existe qu'avec le riche, qui la fait travailler. Les riches, dans un grand état, peuvent être comparés à ces fleuves majestueux qui fertilisent les terres qu'ils arrosent de leurs eaux bienfaisantes, et qui portent partout où ils passent la vie et l'abondance.

Le Roi a reconnu qu'il fallait, pour le bonheur de son peuple, environner de plus de considération les propriétaires;

Sa Majesté a trouvé dans cette classe la véritable garantie des droits du peuple; aussi a-t-elle ordonné que ses représentants ne seraient choisis que parmi les citoyens qui paient au moins 1 000 fr. d'impôts »

## « Les Postes dans la guerre 1914-1918 »\*

Les Cahiers pour l'histoire de La Poste viennent de publier leur n°17. Ce dernier cahier est riche d'informations sur le fonctionnement de ce grand service public, dans une période bouleversée, dévastatrice pour notre pays et les milliers de morts parmi les postiers mobilisés. Ces travaux du Comité d'histoire de la Poste rappellent cette évidence, qu'il n'est pas inutile de rappeler aujourd'hui encore : « Chacun son métier et chacun à sa place ». En effet, au début de cette guerre, la Poste aux Armées n'avait pas été confiée à la Poste, mais à la Trésorerie militaire avec du personnel peu formé.

Ce qui fit réagir la presse et l'opinion publique, ensuite les Parlementaires... tant les défaillances étaient lourdes dans l'acheminement rapide et régulier des lettres échangées entre poilus et leurs familles. Ce livre rappelle aussi, fort à propos, l'héroïsme de ceux qui assumaient la continuité du service postal dans les localités fréquemment bombardées.

Ensuite est abordée la loi de janvier 1923, concernant l'attribution des emplois réservés aux mutilés de guerre, le métier de facteur sera plébiscité par ces mutilés.

Un cahier intéressant et fort utile pour la commémoration de ce centenaire de la guerre, à lire en complément des deux articles de ce N° 64 du Relais consacrés eux-aussi à cette guerre, sur le rôle du syndicalisme postal, des luttes et des grèves durant ces années là à la Poste, car il y en a eu et couronnées de succès.



Bernard BOUCHE

\*6€ l'exemplaire [www.laposte.fr/chp](http://www.laposte.fr/chp)

## 102 ans et toujours en piste

On connaît la passion de notre ami Alain Gautheron pour le vélo, il préside le club de cyclotourisme de Mity-Mory en Seine et Marne.

Robert Marchand, le recordman de l'heure en 2014 et des 100 kilomètres des centenaires, est licencié à ce club. Ses records homologués par l'UCI l'ont propulsé sur la scène médiatique du monde entier.

Un livre vient d'être publié « 102 ans et toujours en piste » où il raconte sa vie. Vous aller me dire que ce n'est pas une raison pour en parler dans « le Relais »! Lisez-le, c'est un livre « témoignage » sur le 20<sup>e</sup> siècle.

La vie de cet homme n'est pas anecdotique. Son parcours atypique est lié aux réalités de ce siècle, et les analyses qu'il en tire sont un rappel pour ceux et celles qui pensent que l'histoire, si

elle ne se répète jamais à l'identique, frappe toujours aux portes du présent. Par exemple à la fin des années 50 immigré bucheron au Canada, « il tombe de haut », quand il doit affronter les canadiens qui le traitent « de voleur de travail ».

Et que dire de ses multiples patrons qui l'exploitent en France ou à l'étranger. Epris de liberté, il décide, à la suite d'une malheureuse expérience, que « plus personne le commanderait dans la vie. Facile à dire mais pas facile à faire... »

C'est sans doute pour « faire » qu'il est fier de dire qu'il a adhéré à la CGT, au Parti Communiste et qu'il est un lecteur assidu de l'Humanité. On peut se procurer le livre à l'ihS cgt fapt, prix 18€.

S.L.

